Tarifs

Salarié·e·s :
Frais d'inscription et sélection : 40 €
Frais pédagogiques comprenant sélection, positionnement, formation ; présentation à la certification : 7 245 €
Parcours complet 4 UC : 6 867 €
Prise en charge des frais pédagogiques selon critères de l'Opérateur de compétences (OPCO) de votre employeur.
Parcours partiel : devis sur demande

Apprenti·e·s :
Frais d'inscription et sélection : 40 €
Frais pédagogiques comprenant sélection, positionnement, formation ; présentation à la certification.
Parcours complet 4 UC ou partiel.
Prise en charge à 100% des frais pédagogiques pour les employeurs du secteur privé et les collectivités territoriales.
Information : auprès du CFA des métiers du sport et de l'animation
→ www.cfasa-pdl.fr

Demandeur·e·s d'emploi :
Frais d'inscription et sélection : 40 €
Frais pédagogiques comprenant sélection, positionnement, formation ; présentation à la certification.
Parcours complet 4 UC ou partiel.
Prise en charge selon éligibilité au programme de financement de la région des Pays de la Loire ou autres financements.

Accueil téléphonique

Union régionale
des Francas des Pays de la Loire
Tél : 02 51 25 08 48
Du lundi au vendredi :
8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h00

Réunions d'information

Des informations collectives sont organisées en présentiel et à distance ; en fonction du contexte sanitaire.

Lieu : La Coudre - 53260 Entrammes

→ **Mardi 22 février 2022 à 17h30**
→ **Mardi 22 mars 2022 à 17h30**
→ **Mardi 26 avril 2022 à 17h30**
→ **Jeudi 05 mai 2022 à 17h30**
→ **Mardi 07 juin 2022 à 17h30**
→ **Mardi 13 septembre 2022 à 17h30**
→ **Jeudi 13 octobre 2022 à 17h30**

www.francaspaysdelaloire.fr

les francas
L'éducation en mouvement !

Les Francas en Pays de la Loire

Les Francas s'appuient sur un réseau réparti sur l'ensemble des départements. Les associations départementales ont une vocation éducative, sociale et culturelle. Elles agissent pour l'accès de tous les enfants et de tou·te·s les adolescent·e·s à des loisirs de qualité, en toute indépendance, et selon le principe fondateur de laïcité qui, au-delà de la tolérance, invite à comprendre l'autre, pour un respect mutuel. Elles mobilisent au quotidien un réseau de bénévoles et de permanent·e·s issus du mouvement Francas d'éducation populaire sur l'ensemble du territoire national.

La formation professionnelle aux Francas

Travailler au développement qualitatif de l'action éducative contribue à rendre possible les changements attendus pour demain. Face à cet enjeu, les animateur·ice·s doivent initier des propositions liées à l'aménagement des espaces, à l'amélioration de la fonction d'accueil et mettre en place des propositions d'activité adaptées à l'âge, aux effectifs, à la temporalité et à la durée de l'action. Former les animateur·ice·s d'activité assure la pérennité de la qualité éducative des actions mises en œuvre.

Une fédération laïque de structures et d'activités éducatives, sociales et culturelles.

Mouvement d'éducation populaire, les Francas sont une association complémentaire de l'école, reconnue d'utilité publique par le décret du 13 novembre 1991 et agréée par les Ministères de l'éducation nationale, de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative.

Notre expertise éducative est confortée par la dynamique d'un mouvement agréé Jeunesse éducation populaire.
Ce mouvement rassemble tou·te·s celles et ceux qui, en matière d'éducation, veulent faire émerger des idées nouvelles et stimulantes pour le développement de la cité.

Contacts

Union régionale
des Francas des Pays de la Loire
15 boulevard de Berlin
CS 34023. 44040 Nantes Cedex 1

→ **02 51 25 08 48**
→ **www.francaspaysdelaloire.fr**
→ **formationprofessionnelle@francas-pdl.asso.fr**

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RÉGION FORMATION accélérateur d'emploi
Région PAYS DE LA LOIRE

La certification qualité a été délivrée à l'Union Régionale des Francas des Pays de la Loire au titre des catégories d'actions suivantes :
- ACTIONS DE FORMATION
- ACTIONS PERMETTANT DE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

Service communication - Les Francas des Pays de la Loire. Impression : Imprimerie Allais, Basse-Goulaine

les francas
L'éducation en mouvement !

2022– 2023
Laval

BPJEPS

Spécialité Animation socio-éducative ou culturelle
Mention Loisirs tous publics

La formation des professionnel·les de l'animation au service des projets d'accueil et d'animation enfance-jeunesse

BPJEPS – Niveau 4 – Pays de la Loire

Le BPJEPS avec les Francas

Le Brevet professionnel de la jeunesse, de l'Éducation populaire et du sport est un diplôme de niveau 4 délivré par le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Il atteste de la possession des compétences professionnelles indispensables à l'exercice du métier d'animateur·ice aussi bien dans le cadre associatif qu'auprès d'une collectivité.

Nos formations BPJEPS visent à former des animateur·ices qui inscrivent leurs actions dans le cadre de l'éducation populaire. Ces animateur·ices, grâce à une connaissance approfondie de leurs publics et des techniques d'animation, seront capables d'initier et de faire émerger des projets liés à la vie locale.

La formation BPJEPS Loisirs tous publics donne l'autorisation d'exercer en tant que directeur·ice d'accueil collectif de mineurs.

Les principes de la formation

- → Des orientations éducatives s'appuyant sur le projet des Francas : agir pour la laïcité, le développement durable, la place du numérique dans l'éducation, l'accès aux loisirs éducatifs et culturels pour tous
- → Des méthodes pédagogiques actives incluant interventions et témoignages de professionnel·les
- → L'intégration d'une dimension interculturelle au projet de formation

Unités capitalisables

UC1 – **210 h**	**Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure** → Communiquer dans les situations de la vie professionnelle → Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté → Contribuer au fonctionnement de la structure
UC2 – **147 h**	**Mettre en œuvre un projet d'animation** → Concevoir un projet d'animation → Conduire un projet d'animation → Evaluer un projet d'animation
UC3 – **91 h**	**Conduire une action dans le champ Loisirs tout public (LTP) et de direction Accueil collectif de mineurs (ACM)** → Organiser et évaluer les activités → Encadrer une équipe dans le cadre d'un accueil collectif de mineurs → Accueillir les publics enfants et adolescents et les animateurs
UC4 – **182h**	**Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en oeuvre les activités** → Situer son activité d'animation dans un territoire → Maîtriser les démarches pédagogiques, les outils et techniques de la mention LTP en référence au projet de la structure → Conduire des activités d'animation

- → L'identification d'un projet individuel de formation
- → Une situation d'alternance au service de la montée en compétence des stagiaires
- → Un accompagnement par le/la tuteur·ice et le/la formateur·ice référent de la formation

Publics accueillis

La formation BPJEPS Loisirs tous publics s'adresse sous conditions à un public d'apprenti·e·s, de demandeur·e·s d'emploi, de salarié·e·s.

Accessibilité aux personnes porteuses de handicap : le référent handicap des Francas est à votre disposition pour accompagner la réalisation de votre projet de formation.

Conditions d'admission

L'entrée en cursus de formation est conditionnée par la réussite à l'épreuve de sélection organisée par les Francas.

Pour pouvoir se présenter aux épreuves de sélection, les candidat·e·s doivent satisfaire à des exigences préalables suivantes à savoir :

Conditions obligatoires :

- → Être titulaire de l'une des attestations de formation au secourisme suivante :
- • Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) ou attestation de formation aux premiers secours (AFPS)
- • Premiers secours en équipe de niveau 1 (PSE1) en cours de validité
- • Premiers secours en équipe de niveau 2 (PSE2) en cours de validité
- • Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence (AFGSU de niveau 1 ou de niveau 2 en cours de validité
- • Certificat de sauveteur secouriste du travail (SST) en cours de validité.
- → Pour les Français de moins de 25 ans : joindre l'attestation de recensement et du certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense

Réunir l'une des conditions suivantes :

- → Justifier de 200 heures d'animation professionnelle ou non professionnelle auprès d'enfants, ou être titulaire du BAFA, BAFD, BPJEPS AS, APT ou EEDD, BAPAAT, CQP « Animateur·ice périscolaire », Bac professionnel « service de proximité et de vie locale » ou agricole (toute option) ou BP agricole (toute option).

Le/la candidat·e doit également :

- → Déposer un dossier de candidature complet
- → Avoir une structure professionnelle pour l'entrée en formation
- → Satisfaire aux tests de sélection de l'organisme de formation (entretien, épreuve écrite)
- → Avoir un plan de financement de la formation

Organisation de la formation

- → **Durée en centre :** 630 heures minimum
- → **Durée en entreprise :** 1197 heures minimum

Alternance : L'accueil en structure d'alternance se réalisera en structure socio-éducative : centre social, maison de quartier, accueil collectif de mineurs, service municipal enfance-jeunesse. L'alternance en centre de formation et en structure permet de se préparer au métier d'animateur·ice enfance-jeunesse et à l'obtention du diplôme BPJEPS d'activités et de vie quotidienne (niveau 4)

Calendrier :

- → Du 21 novembre 2022 au 30 novembre 2023
- → **Sélection :** 21 juin 2022 ou 29 septembre 2022
- → **Positionnement :** 19, 20 et 21 octobre 2022
  Le positionnement permet de construire avec le stagiaire un parcours individualisé de formation, en fonction du profil et de l'expérience du candidat·e.

Lieu de formation :

- → La Coudre - 53260 Entrammes

Modalités d'inscription

- → **Retrait du dossier :** sur le site internet des Francas des Pays de la Loire. www.francaspaysdelaloire.fr
- → **Date limite de dépôt du dossier :** 13 juin 2022 ou 29 août 2022 selon la date de sélection souhaitée
- → **Dépôt du dossier d'inscription :** formationprofessionnelle@francas-pdl.asso.fr